

MODALITÉS D'INTERVENTION A DOMICILE

CADRE GÉNÉRAL

DISTANCIATION PHYSIQUE



Le virus se transmettant essentiellement lors de contact physique, il faut éviter si possible les contacts rapprochés durant les interventions notamment lors des prestations de ménages ou de préparation de repas.

En fonction du type de prestations, cette distance peut se faire soit en isolant les personnes dans une pièce séparée, soit en respectant au maximum et quand cela est possible, une certaine distance entre intervenant et bénéficiaire afin d'éviter la projection de gouttelettes.

Dans tous les cas et d'autant plus si la distanciation physique n'est pas possible, les gestes barrières sont à respecter scrupuleusement et impérativement.

RESPECT DES GESTES BARRIERES

Pour se protéger et protéger les autres, des gestes simples sont à respecter. Dans environ 80% des cas, la contamination se fait par les mains, la mesure barrière essentielle est donc le lavage fréquent des mains avec du savon ou par friction avec des solutions hydro-alcooliques.



- ✓ **Se laver les mains** à l'eau et au savon durant 30 secondes. En l'absence de point d'eau ou de savon, ce lavage peut être remplacé par une désinfection au gel hydro-alcoolique

⇒ [Techniques de lavage de main efficace](#)



- ✓ **Tousser ou éternuer** dans son coude



- ✓ **Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter**



- ✓ **Eviter les contacts physiques : ne pas se serrer la main notamment**

MATERIEL DE PROTECTION

Afin de vous protéger efficacement, le groupe DESTIA mets à disposition depuis le début de la crise sanitaire, un certain nombre d'équipement de protection individuelle à destination des intervenants.

Ainsi, chaque intervenant à domicile dispose pour l'exercice de ses fonctions du matériel suivant :

- ✓ 1 masque chirurgical par demi-journée de travail
- ✓ 1 flacon de gel hydro-alcoolique (rechargeable à volonté en agence)
- ✓ 3 masques en tissus lavables, à utiliser lors des trajets ou en extérieur
- ✓ Des gants à usage uniques

FOCUS : LE PORT DU MASQUE

Le port du masque par les intervenants est recommandé pour tous les actes ne permettant pas de respecter la distanciation sociale.

En cas de symptômes, il est également demandé au bénéficiaire de porter un masque chirurgical.



Par ailleurs, il est demandé aux bénéficiaires de :

- ✓ Mettre à disposition des intervenants les produits ménagers adéquats pour une désinfection régulière de leur domicile (eau de javel, lingettes, chiffons propres...)
- ✓ Veiller au respect des gestes barrières
- ✓ Alerter l'agence sans délais en cas de symptômes suspects

La sécurité de tous passe par une bonne protection de chacun !



MODALITÉS SPECIFIQUES AUX PRESTATIONS MÉNAGÈRES

Afin de respecter les mesures de distanciation physique, il est demandé au bénéficiaire de sortir de la pièce dans laquelle l'intervenant effectue le ménage.

Par ailleurs, quelques précautions sont à prendre afin d'assurer un nettoyage sans risque et complet du domicile :

- ✓ Bien **aérer les pièces** du logement au minimum une fois par jour
- ✓ Nettoyer l'ensemble des surfaces habituelles mais également les poignées de porte/fenêtre, les interrupteurs, porte de réfrigérateur ou **toutes surfaces utilisées régulièrement** dans la vie quotidienne
- ✓ Utiliser si possible des lingettes à usage unique et effectuer la procédure de nettoyage avec de **l'eau de javel diluée**



MODALITÉS SPÉCIFIQUES AUX PRESTATIONS D'AIDE HUMAINE

Dans le cadre des aides à la mobilisation, à l'hygiène ou tout acte nécessitant un contact physique, la distanciation physique n'est pas possible.

Les gestes barrières sont donc particulièrement importants pour se protéger. Chaque intervenant devra également porter un masque chirurgical et effectuer un lavage au gel hydro alcoolique avant et après chaque contact.



MODALITÉS SPÉCIFIQUES AU PORTAGE DE REPAS

Nos modalités de portage de repas ont été adaptées afin d'éviter les contacts entre livreur et bénéficiaire.

Outre la sensibilisation aux gestes barrières de nos livreurs, ceux-ci réalisent désormais des livraisons sans contact :

- ✓ Le livreur dépose le repas sur le pas de la porte
- ✓ Il sonne ensuite afin d'avertir le client de la livraison et recule de 2 m en attendant que la porte s'ouvre
- ✓ Le bénéficiaire récupère sa commande et salue son livreur habituel de loin



MODALITÉS SPÉCIFIQUES A LA GARDE D'ENFANTS

Dans le cadre des prestations garde d'enfants, la distanciation physique est compliquée, voire impossible.

Les gestes barrières sont donc particulièrement importants pour se protéger. Chaque intervenant devra obligatoirement porter un masque chirurgical et répéter un lavage des mains au gel hydro-alcoolique, tout au long de l'intervention.